

elles ont déjà inspiré l’imaginaire cinématographique, puisqu’un court-métrage¹ a récemment été tiré des travaux remarquables de M.T.B. et A.Z.

Patrick VUILLEMIN

Approches techniques littéraires et historiques. II^e Journée d’études anglo-normandes. Organisée par l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Palais de l’Institut, 21 mai 2010, éd. André CRÉPIN, Jean LECLANT, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Diff. De Boccard), 2012 ; 1 vol., 177 p. ISBN : 978-2-87754-268-5. Prix : € 30,00.

Organisée par l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, cette deuxième journée d’études consacrée à l’anglo-normand a eu lieu au Palais de l’Institut à Paris. En guise d’introduction, l’accueil est de nouveau signé par le regretté J. Leclant, secrétaire perpétuel de l’Académie jusqu’à sa triste disparition en 2011. Les actes rassemblent six communications sur les sept prononcées : il manque seulement l’art. de F. Lachaud sur la lecture du *Policraticus* en France et en Angleterre, signalé toutefois dans la liste des participants (p. 175). Florilège d’études très variées, tous les art. sont en français.

Si le terme consacré par la tradition savante, « anglo-normand », est contesté par certains spécialistes, il conserve encore son aspect pratique, même si on utilise également « anglo-français ». Dans tous les cas, il ne s’agit point d’une langue qui mélangerait le français et l’anglais, mais bien du français utilisé en Angleterre par les classes dirigeantes à partir de la conquête normande. Dès le XIII^e siècle, il cède peu à peu la place au français central (dialecte de Paris), avant d’être remplacé définitivement, au cours du XIV^e siècle, par l’anglais – parler qui était toujours resté, durant toute la période, majoritaire dans l’île, malgré l’influence des rois normands et angevins.

C’est justement la langue des puissants qu’examine J.P. Genet dans son étude lexicale, tableaux statistiques à l’appui. Il trace l’évolution du français comme langue orale des premiers souverains conquérants vers une langue administrative avec l’avènement des angevins (1154), pour se restreindre plus tard à un outil de dialogue politique malgré la barrière définitive qu’établit la guerre de Cent Ans entre les deux royaumes.

Avec la montée en importance du français de Paris, les autres dialectes tendent à reculer au XIII^e siècle, déjà en territoire français, mais aussi en Angleterre. En s’appuyant sur des documents rédigés en Picardie, en Flandre et en Angleterre, qui se communiquaient entre elles, S. Lusignan montre que le picard et l’anglo-normand sont des formes hautes de la langue française. C’est-à-dire que leur expression lettrée s’approche davantage du latin que ne le fait le français central qui est justement en train de remplacer le latin comme langue littéraire.

S’intéressant à la métrique employée dans des poèmes comme *Le Voyage de saint Brendan* de Benedeit (auteur dont on ne sait quasiment rien à part son prénom), ou *Le Bestiaire* de Philippe de Thaon, G. Gros montre le rôle crucial du vers octosyllabique et de la rime plate que le français réussit à établir en Angleterre. J.C. Martin, quant à lui, tient à rendre hommage au grand historien américain, C.H. Haskins (1870–1937), connu surtout aujourd’hui pour ses travaux sur la Renaissance du XII^e siècle et le

1. D. PERSICO, *Et mundana ordinare*, court-métrage, Italie, 2009.

développement des universités médiévales, mais qui a également publié plusieurs ouvrages sur les Normands et leurs institutions. L. Kendrick examine la raison d'être des enluminures – à la fois leur utilité pédagogique et leur contribution à la compréhension de textes religieux – dans deux œuvres en français insulaire qui sont compilées ensemble : le *Psautier de Saint-Albans* (environ 1123–1125), qui contient 39 scènes centrées sur la vie du Christ, ainsi que *La Chanson de saint Alexis* qui constitue un cahier séparé.

T. Hunt continue ses recherches lexicales anglo-normandes dans les domaines scientifiques qu'il connaît si bien : alchimie, astrologie, géodésie, géographie, physiognomie, et géomancie. Mais l'art. de loin le plus long (63 p.) est celui que consacre J.P. Pouzet à une analyse de la compilation des mss contenant l'anglo-français insulaire aux XIII^e et XIV^e siècles. Passant de fascicules complexes aux composites cumulatifs (on remercie l'A. pour le glossaire de termes techniques qu'il fournit en une annexe de 12 p.), il décortique la chaîne d'assemblage des codex médiévaux.

LEO CARRUTHERS

Guillaume de Palerne, trad. Christine FERLAMPIN-ACHER, Paris, Classiques Garnier, 2012 ; 1 vol., 289 p. (*Moyen Âge en traduction*, 1). ISBN : 978-2-8124-0875-5. Prix : € 29,00.

Roman anonyme en vers du XIII^e siècle, *Guillaume de Palerne* a fait l'objet de deux éditions critiques : celle d'H. Michelant¹ et celle d'A. Micha². Le présent ouvrage nous offre pour la première fois la traduction en français moderne de cette œuvre.

L'importante introduction (p. 7–112) qui précède le texte proprement dit s'ouvre sur l'analyse de l'œuvre, puis s'interroge sur la classification difficile de *Guillaume de Palerne*, qui relève, semble-t-il, de la veine idyllique et du genre parodique, mais qui pourrait appartenir plus précisément à la catégorie des « romans de tiers état » (p. 16), qui ne sont ni arthuriens, ni antiques, ni idylliques, et qui se caractérisent notamment « par une présence notable de la bourgeoisie et du peuple » (p. 16). La difficulté de cette classification amène à se pencher sur le ms. unique où subsiste le texte³. Ce témoin contient aussi un autre roman, *l'Escoufle* de Jean Renart, qui précède *Guillaume de Palerne*. C. Ferlampin-Acher attire l'attention sur la miniature située entre les deux textes, qui sert de transition entre les deux romans. Se pose ensuite le problème de la datation de *Guillaume de Palerne*. La dédicataire de ce roman, une certaine *contesse Yolent*, pourrait être Yolande de Bourgogne, comtesse de Nevers et épouse de Robert de Dampierre, disparue en 1280, date vers laquelle le texte aurait pu être composé. Le succès du roman est incontestable, témoins ses traductions en vers et en prose (en anglais et en irlandais), de même que la mise en prose rédigée au XVI^e siècle par Pierre Durand, qui a fait l'objet de plusieurs éditions anciennes. L'introduction met ensuite l'accent sur plusieurs points précis du texte : le personnage merveilleux du loup-garou, l'influence de la légende de saint Eustache et des récits de « type Romulus » (p. 55), le thème du déguisement, les rapports entre *nature* et *norreture* ou entre *l'estre* et la *samblance*, la parodie et le pastiche, les épisodes guerriers, l'amour. Est aussi soulevée la question d'éventuelles résonances politiques ou

1. Paris, 1876.

2. Genève, 1990.

3. PARIS, Bibliothèque nationale de France, Arsenal, ms. 6565.